

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DE DIJON AUDITORIUM 15 BOULEVARD DE LA MARNE 21000 DIJON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Kebrit Mohamed, représentant de la société 1VESTIMMO S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 3 BOULEVARD MARECHAL GALLIENI 21000 DIJON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Kebrit Mohamed

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé
[Signature]

Yann LEMOINE
Responsable Engagements

Crédit Mutuel
Dijon Auditorium
15, bd de la Marne - 21000 Dijon
Tél. 03 80 63 21 52
RCS DIJON D 326 518 909

JST141

